

Informations complémentaires OBLIGATOIRES et relatives aux sinistres superieurs a 50 000 €

C.H.U. de TOULOUSE														
SINISTRES CORPORELS SUPÉRIEURS A 75 000 €														
SINISTRE / VICTIME					PRÉ-CONTENTIEUX - CONTENTIEUX						COÛT DU SINISTRE			
N° Dossier	Date des faits	Date de déclaration	Service concerné Médecine Chirurgie Obstétrique Autre	Sexe Homme (H) Femme (F)	Date de naissance	Sequelles ou % IPP ou IPT	Tierce Personne OUI - NON	Type de procédure Amiable Contentieux CCI	Juridiction Civile (C) Administrative (A)	Avancement Réclamation, Ordonnance, jugement, arrêt, Avis CCI, Résultat d'Expertise	Conclusions	Règlement	Provision	Coût TOTAL
0471202102247	17.12.2019	03.05.2021	X	F	12.10.1988	22%	OUI	Contentieux	A	Jugement TA de TOULOUSE - En attente arrêt Cour Administrative d'appel de TOULOUSE	Accident médical fautif	158 954 €		
0471202304640	17.09.2016	09.08.2023	X	F	17.09.2018	90%	OUI	CCI	—	Avis CCI demande expertises complémentaire. En attente avis définitif CCI	Accident médical fautif	200 000 €		
0471202304585	17.01.2022	11.08.2023	X	M	17.01.2022	Décès	NON	CCI	—	Avis CCI rendu	Accident médical fautif	75 404 €	0 €	75 404 €
Les Compagnies et les Intermédiaires d'assurances doivent agir d'une manière honnête, équitable et professionnelle pour servir au mieux les intérêts de leurs clients														

CE TABLEAU DOIT ÊTRE COMPLETE PAR VOTRE ASSUREUR